Infections respiratoires virales chez l'adulte

Gouttelettes

Epidémiologie

Agent infectieux	Adénovirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parinfluenza, Rhinovirus, Virus respiratoire syncytial (RSV), Influenza (grippe saisonnière), COVID-19 (SARS-CoV-2), Nouveau coronavirus COVID-19
Réservoir	Homme
Mode de transmission	Principalement par gouttelettes ou contact direct Transmission par aérosol possible dans des situations spéciales : • Soins rapprochés à la sphère ORL du patient (rayon de < 1m) notamment si soin prolongé/répétitif (> 15 min cumulés) ou • Geste générant des aérosols
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	12 heures à 5 jours (selon l'agent)
Durée d'infectiosité	En général de 1 jour avant à 5 jours après le début des symptômes. Infectiosité prolongée chez les patients immunosupprimés

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	GOUTTELETTES
Placement du patient	Chambre individuelle en MAG • Cohortage en chambre multiple possible si plusieurs cas avec le même virus respiratoire (validation HPCI nécessaire)
Signalétique	Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre Blouses/masques de soins devant la chambre ou dans la chambre Aux soins intensifs/continus en absence de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif le périmètre d'isolement Avant intervention chirurgicale, communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
Matériel de soins	Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles Privilégier le matériel à usage unique
Durée des mesures	Au minimum 5 jours depuis le début des symptômes ou le premier test positif (si pas de symptômes) • Et absence de fièvre depuis minimum 24h • Et amélioration clinique des autres symptômes **Personnes immunosupprimées** En fonction de l'évolution clinique et du degré d'immunosuppression envisager une durée prolongée en concertation avec un infectiologue et un spécialiste HPCI

Transport du patient	Port d'un masque de soins par le patient Literie et chemise du patient propres Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates Limiter les déplacements aux besoins essentiels
Visiteurs	Port d'un masque de soins Ne pas s'asseoir sur le lit Désinfection des mains en sortant de la chambre

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
Gants	
Masque	Masque de soins type II/IIR Pas nécessaire si simple passage dans la chambre Masque FFP2 si : • Soins rapprochés à la sphère ORL du patient (rayon de < 1m) notamment si soin prolongé/répétitif (> 15 min cumulés) ou • Geste générant des aérosols
Mesures complémentaires	

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles • Privilégier le matériel à usage unique (UU) • Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
Lit et literie	Utiliser les sacs à linge usuels A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient • changer le lit et la literie
Environnement	Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien Lors de la levée des mesures ou au départ du patient : • le matériel déposé dans un périmètre>à 2 m sera conservé (boites de gants, masques, etc.) sauf en cas de souillures visibles • le matériel présent dans un périmètre <à 2 m sera jeté • tout le matériel désinfectable présent en chambre sera désinfecté (table de nuit, statif, perfusomat, etc.) • Les rideaux ou parois de séparation sont à changer/désinfecter selon recommandations HPCI et dans tous les cas si souillures visibles.

Déchets	Elimination des déchets selon filière usuelle

Documents associés

Documents en lien	Voir la recommandation des virus respiratoires

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui, dans tous les cas
Déclaration au médecin cantonal	Selon recommandations suivantes : • Virus respiratoires - Hôpitaux/Cliniques/CTR (partie déclaration) • OFSP : Déclaration des maladies infectieuses
Mesures en cas d'épidémie	